

LA SECURITE ECONOMIQUE ET LA REGULATION DES MANIEMENTS DE FONDS PAR LES AVOCATS



Colloque européen le jeudi 24 mai 2018

de 14 heures à 18 heures

à Paris

Auditorium de la maison du barreau, 2-4 rue de Harlay, 75001

Propos d'accueil

. par Marie-Aimée Peyron, bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris, président de la Carpa

Propos introductifs

. par Christiane Féral-Schuhl, présidente du Conseil national des barreaux

Débats animés

. par Jean-Charles Krebs, secrétaire général de la Carpa de Paris, président d'honneur de l'Unca

Le cadre européen en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

- les exigences des directives européennes
- les garanties de la jurisprudence européenne
- les conséquences de la recommandation du Parlement européen du 13 décembre 2017

. Chantal Cutajar, maître de conférences à l'université de Strasbourg, directrice du Grasco (groupe de recherches actions sur la criminalité organisée), directrice du Ceifac (collège européen des investigations financières)
. Anne-Birgitte Gammeljord, ancien président du Conseil des barreaux européens
. Bernard Vatier, ancien président du Conseil des barreaux européens, président d'honneur de l'Unca
. Pascal Beauvais, professeur des universités, directeur du centre de droit pénal et de criminologie

Les exigences de confidentialité et de secret professionnel des avocats

- les domaines d'activité différents des avocats dans l'Union européenne
- le contrôle par les instances professionnelles
- la problématique de la déclaration de soupçons

- . José de Freitas, premier vice-président du Conseil des barreaux européens
- . Marie-Aimée Peyron, bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris, président de la Carpa
- . Jean-Pierre Buyle, président de l'ordre des barreaux francophones et germanophone de Belgique
- . Herbert Schons, vice-président du Deutscher Anwaltverein (Dav), président du barreau de Düsseldorf
- . Olivier Nicod, membre de la commission de discipline de l'organisme d'autorégulation des fédérations suisses des avocats et des notaires
- . Jérôme Gavaudan, président de la Conférence des bâtonniers
- . Bruno Dalles, directeur de Tracfin
- . Stiliano Ordolli, chef du bureau de communication en matière de blanchiment d'argent (Mrs)

Le traitement des maniements de fonds dans les barreaux européens

- une approche différente des maniements de fonds selon les barreaux
- des modes de régulation différents selon les barreaux
- les procédures d'informations des cellules de renseignements financiers

- . Rupert Manhart, président du comité anti-blanchiment du Conseil des barreaux européens
- . Jean-Pierre Buyle, président de l'ordre des barreaux francophones et germanophone de Belgique
- . Herbert Schons, vice-président du Deutscher Anwaltverein (Dav), président du barreau de Düsseldorf
- . Olivier Nicod, membre de la commission de discipline de l'organisme d'autorégulation des fédérations suisses des avocats et des notaires
- . Jean-Christophe Barjon, président de l'Unca
- . Michelle Billet, présidente de la Commission de contrôle des Carpa
- . Stiliano Ordolli, chef du bureau de communication en matière de blanchiment d'argent (Mrs)
- . Bruno Dalles, directeur de Tracfin

La nécessaire sécurisation des maniements de fonds dans l'espace juridique européen

- le traitement des maniements de fonds transfrontaliers
- une harmonisation nécessaire ?

- . Bruno Dalles, directeur de Tracfin
- . Jérôme Gavaudan, président de la Conférence des bâtonniers
- . Marie-Aimée Peyron, bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris, président de la Carpa
- . Christiane Féral-Schuhl, présidente du Conseil national des barreaux
- . Rupert Manhart, président du comité anti-blanchiment du Conseil des barreaux européens
- . Chantal Cutajar, maître de conférences à l'université de Strasbourg, directrice du Grasco et du Ceifac